

Canada : pas de vaccin, pas de fêtes de famille pour Noël !

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2021

NOËL LES FRANÇAIS SONT PRÊTS À RESPECTER LES RÈGLES



NOËL LES FRANÇAIS SONT PRÊTS À RESPECTER LES RÈGLES



Ils sont fous ces Canadiens ! Presque aussi fous que les Australiens... Mais ne soyons pas rassurés pour autant, Macron emprunte le même chemin qu'eux. D'ailleurs il y a un an, un illustre animateur de nos soirées covid nous conseillait de faire manger papi et mamie à la cuisine pour Noël...

Au Canada, c'est une autre version, avec le chantage au vaccin à la clé. Pas question de Pass Sanitaire, là-bas, non, le vaccin ou rien. Ils en sont à l'étape que nous vantent Attal, Véran et toute la clique : il n'y aura plus de Pass Sanitaire quand tout le monde sera vacciné, on aura enfin le « pass vaccinal » c'est tellement plus simple !

Pas de vaccin ? Alors interdiction de prendre train, avion,

bateau... Le cheval et le vélo on ne sait pas mais il semble qu'il reste la voiture ! Ouf ! Sauf que, quand on est âgé, en plein hiver, dans un pays immense comparé à la France, faire autour des 5 000 km qui séparent l'est de l'ouest et le nord du sud en voiture... c'est pas vraiment facile.

Cela signifie donc que, délibérément, les familles ayant des membres non vaccinés vivant éloignés d'eux ne pourront pas fêter Noël ensemble cette année (et c'est parti pour que ce soit ad vitam aeternam !!!!) !

*Mais quiconque espère utiliser les transports en commun cette saison des fêtes devra obtenir les jabs. **Tous les Canadiens qui ne sont pas à l'aise avec le vaccin ne pourront pas prendre l'avion pour rendre visite à des parents qui vivent en dehors de la distance de conduite (et ils ne seraient pas autorisés aux États-Unis, les laissant effectivement piégés dans le pays).***

<https://fr.technocracy.news/les-canadiens-non-vaccinés-ne-peuvent-pas-voyager-et-perdre-les-prestations-gouvernementales/>

C'est juste monstrueux, c'est une atteinte aux droits fondamentaux dont la famille fait partie. Mais ils s'en fichent royalement..

Tout cela fait partie d'un ensemble dictatorial imposant la vaccination à tous les salariés :

Les non vaccinés au Canada sont effectivement en confinement permanent, forçant effectivement beaucoup à se conformer et d'autres au désespoir. Selon Trudeau, cependant, une vaccination rapide vous permet de « revenir aux choses que vous aimez ». Éditeur TN

Après avoir réussi à préserver le statu quo politique du Canada lors des élections fédérales « instantanées » du mois dernier, le Premier ministre canadien Justin Trudeau a décidé d'utiliser tout le capital politique qu'il a tiré de l'expérience pour enfin déployer le mandat de vaccin de son gouvernement, [qui ressemble à celui de son voisin du sud](#) tout en allant plus loin sur certains points importants.

En partie pour essayer de relancer les taux de vaccination au

point mort, Trudeau et son gouvernement exigent que tous les fonctionnaires soient vaccinés ou soient en congé sans solde. Cela comprend tous les travailleurs fédéraux « dans l'administration publique centrale » et la Gendarmerie royale du Canada. Les entrepreneurs fédéraux, y compris le personnel de nettoyage, doivent être vaccinés pour avoir accès aux édifices gouvernementaux. Le gouvernement demande également à tous les employés des secteurs du transport aérien, ferroviaire et maritime sous réglementation fédérale d'établir des politiques de vaccination pour leurs employés qui nécessitent effectivement la vaccination.

De plus, après le 30 octobre, tous les voyageurs embarquant dans des avions, des trains ou tout autre navire devront se faire vacciner. Les travailleurs susmentionnés ont quelques semaines pour demander des exemptions – religieuses ou médicales – mais sinon, ils seront obligés de choisir entre le job ou la perte de leur emploi. Ce mandat de déplacement s'applique également à toute personne âgée de plus de 12 ans.

pour [la déclaration](#), « les voyageurs seront tenus de déclarer leur statut vaccinal et de fournir des documents avant l'embarquement. »

Jusqu'au 30 novembre, certaines exceptions seront faites : « Pour les voyageurs qui sont en train de se faire vacciner, il y aura une courte période de transition où ils pourront voyager s'ils peuvent présenter un test moléculaire COVID-19 valide dans les 72 heures de voyage.

Mais quiconque espère utiliser les transports en commun cette saison des fêtes devra obtenir les jabs. Tous les Canadiens qui ne sont pas à l'aise avec le vaccin ne pourront pas prendre l'avion pour rendre visite à des parents qui vivent en dehors de la distance de conduite (et ils ne seraient pas autorisés aux États-Unis, les laissant effectivement piégés dans le pays).

Pour en revenir aux restrictions imposées aux travailleurs et aux entrepreneurs fédéraux, les non vaccinés ne seront même

pas autorisés à travailler à domicile. Les employés non vaccinés se verront interdire de se rendre au travail, en personne ou à distance, et ils seront mis en congé administratif et se verront refuser le salaire, selon [la SRC](#).

Un haut fonctionnaire a déclaré à la CBC que les employés non vaccinés ne seraient même pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi.

Trudeau s'est vanté dans une déclaration que les restrictions du Canada sur les voyages des personnes non vaccinées sont parmi les plus strictes au monde.

«Ces mesures de voyage, ainsi que la vaccination obligatoire pour les employés fédéraux, sont parmi les plus fortes au monde, car lorsqu'il s'agit de vous protéger, vous et votre famille, d'éviter les blocages pour tout le monde, ce n'est pas le moment pour les demi-mesures, », a déclaré Trudeau.

« Si vous avez fait ce qu'il fallait et que vous vous êtes fait vacciner, vous méritez la liberté d'être à l'abri du COVID. Pour que vos enfants soient à l'abri du COVID. Pour revenir aux choses que vous aimez.

Trudeau a sans aucun doute raison de dire que le Canada a certaines des restrictions les plus strictes sur les voyages, et le pays a également certaines des restrictions les plus strictes sur les voyages pour les non vaccinés. Mais pour le mandat d'emploi, au moins, Trudeau a opté pour un mécanisme kafkaïen d'application.

Les employés devront signer un formulaire « attestation » indiquant qu'ils ont été vaccinés. Toute personne qui signe le formulaire peut à tout moment faire « auditer » son statut vaccinal par ses responsables, qui demanderont alors une preuve de vaccination.

Conclusion : si vous êtes un travailleur fédéral concerné par cette ordonnance et que vous avez décidé de mentir sur votre statut, ne le dites certainement à personne

